

RAPPORT ANNUEL DE LA FACULTÉ DE DROIT 2024-2025

1. La Faculté en bref

a) Information générale

La Faculté est composée d'une seule unité. En plus de la bibliothèque Michel-Bastarache qui constitue un atout majeur pour les étudiants.es et les professeurs.es, ainsi que pour la communauté juridique dans son ensemble, la Faculté compte à son actif deux centres importants qui contribue à sa renommée, soit le Centre de traduction et de terminologie juridiques et l'Observatoire international des droits linguistiques.

b) Corps professoral

Le corps professoral de notre Faculté compte normalement douze (12) membres. En date du 23 juin 2025, ce nombre ne s'élevait qu'à dix (10), dont une personne engagée sur un contrat temporaire, en raison de plusieurs départs imprévus survenus entre août 2023 et mai 2025. Or, comme le dernier départ est survenu à la mi-mai 2025, la Faculté comptait onze (11) membres occupant des postes à temps plein pour la majorité de l'année 2024-2025. Par ailleurs, la Faculté est sur le point de combler trois (3) postes réguliers au sein du corps professoral, avec entrée en fonction prévue d'ici le 1^{er} août 2025.

En raison de circonstances particulières, notamment un poste vacant, un dégrèvement administratif, un congé sabbatique, un dégrèvement découlant d'une subvention du CRSN et trois dégrèvements d'insertion professionnelle, le nombre de cours donnés par des chargés.es de cours est demeuré élevé, bien qu'il ait diminué par rapport à l'année précédente, durant laquelle il y avait eu des perturbations majeures à l'effectif du corps professoral.

Effectif professoral régulier 2023-2024	10
Effectif professoral régulier 2024-2025	11
Variation en %	+10 %
Effectif professoral temporaire 2023-24	1
Effectif professoral temporaire 2024-25	1
Variation en %	0 %
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2023-2024	60
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2024-2025	39
Variation en %	-35 %

Profil démographique

Personnel féminin : 3

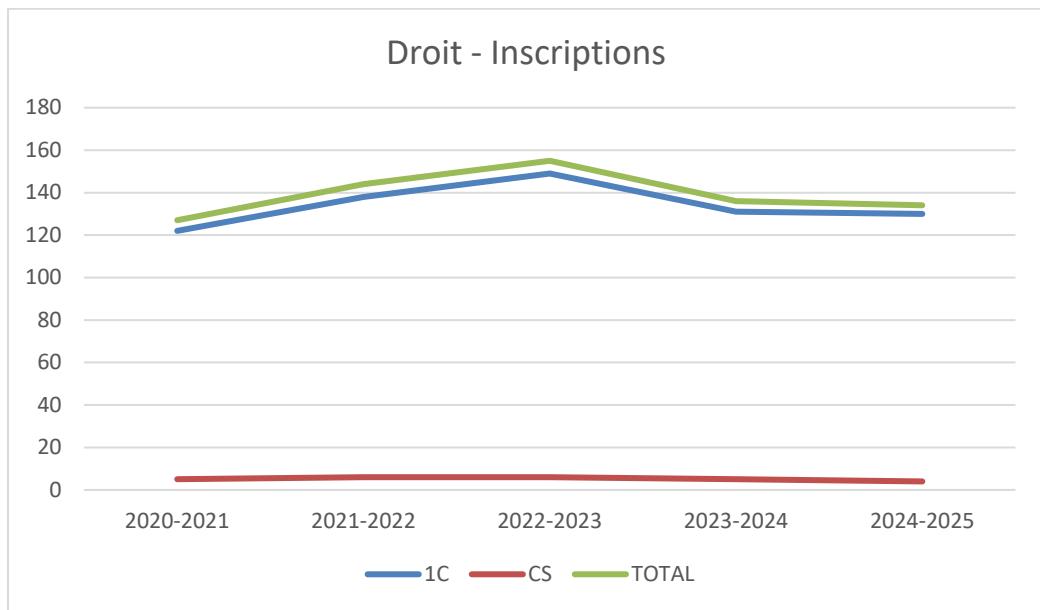
Personnel masculin : 8

c) Effectif étudiant

Inscriptions

Inscriptions par cycle et campus

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
1C	122	138	149	131	130
UMCM	122	138	149	131	130
CS	5	6	6	5	4
UMCM	5	6	6	5	4
TOTAL	127	144	155	136	134



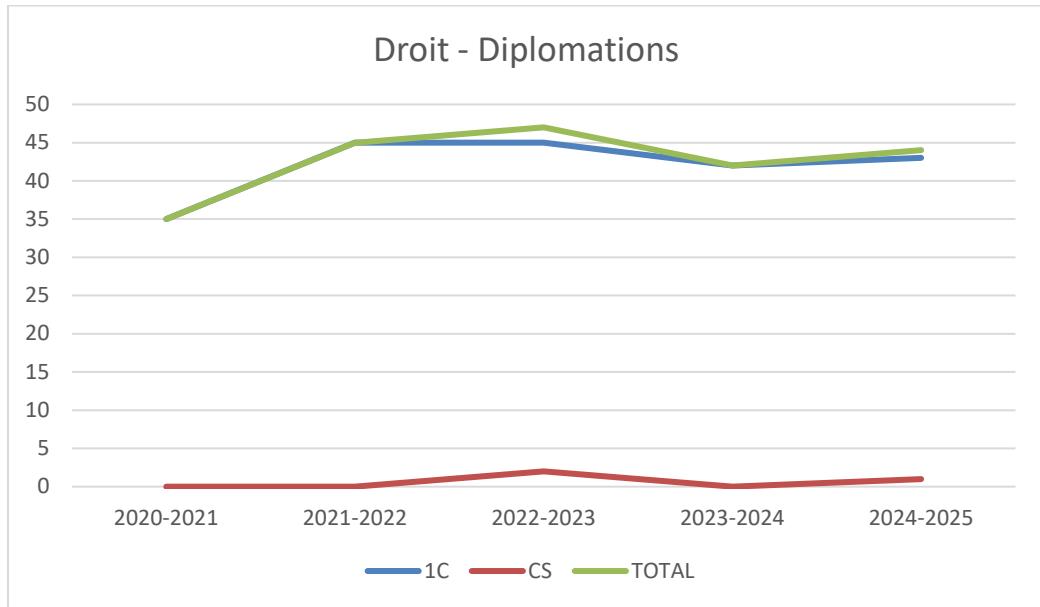
Source : Registrariat

Diplomations

Diplomations par cycle et campus

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
1C	35	45	45	42	43
UMCM	35	45	45	42	43
CS	0	0	2	0	1
UMCM	0	0	2	0	1
TOTAL	35	45	47	42	44

Préparé par le Registrariat le 3 juin 2025



Source : Registrariat

d) Les programmes et les cours

Nombre de crédits enseignés en 2023-2024	172,5
Nombre de crédits enseignés en 2024-2025	168
Variation en %	2,6 %
Nombre de crédits-étudiants enseignés en 2023-2024	4 558,5
Nombre de crédits-étudiants enseignés en 2024-2025	4 434

Variation en %

-2,7 %

2. **Faits saillants**

a) Visite officielle de la Cour suprême du Canada

Dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire de la Cour suprême du Canada, le juge en chef Richard Wagner, accompagné des juges Suzanne Côté et Sheilah L. Martin, a effectué une visite officielle à Moncton les 10 et 11 mars 2025. Cette étape, deuxième d'une série de cinq visites régionales prévues en 2025, visait à rapprocher le plus haut tribunal du pays du public et à favoriser une meilleure compréhension de son rôle démocratique. Les juges ont amorcé leur séjour par une rencontre avec les médias, puis ont échangé avec les étudiants et professeurs des facultés de droit de l'Université de Moncton et de l'Université du Nouveau-Brunswick, avant de rencontrer les élus municipaux à l'hôtel de ville.

Le lendemain, la délégation a poursuivi ses activités de sensibilisation : dialogue avec des élèves du secondaire, forum public « Au-delà du banc » au Théâtre Capitol et réception avec la communauté juridique provinciale. Les juges ont également pris le temps de se rendre au tribunal de guérison d'Elsipogtog pour discuter d'accès à la justice auprès des communautés autochtones. L'ensemble de ces activités – axées sur l'éducation, la transparence et la collaboration – a permis aux citoyens du sud-est du Nouveau-Brunswick de mieux saisir l'incidence concrète des décisions de la Cour suprême sur la vie canadienne et de renforcer la confiance dans l'institution.



Dans la première rangée, de gauche à droite : le professeur Jason Alcorn (uMoncton, droit), l'honorable Suzanne Côté (juge à la CSC), le très honorable Richard Wagner (juge en chef de la CSC), le recteur Dr Denis Prud'homme (uMoncton), l'honorable Sheilah Martin (juge à la CSC), l'honorable Denise Leblanc (juge à la CANB), Me Jeanette Savoie (UNB, droit)

Dans la rangée arrière, de gauche à droite : le professeur Adrien Habermacher (uMoncton, droit), le doyen Michael Marin (UNB), l'honorable J.C. Marc Richard (juge en chef de la CANB), le doyen Érik Labelle Eastaugh (uMoncton, droit), l'honorable Tracy DeWare (juge en chef de la CBRNB), le professeur Benjamin Perryman (UNB, droit), la vice-doyenne Karine McLaren (uMoncton, droit)



De gauche à droite : le professeur Jason Alcorn (uMoncton, droit), l'honorale Suzanne côté (juge à la CSC), le très honorable Richard Wagner (juge en chef de la CSC), l'honorale Sheilah Martin (juge à la CSC), le doyen Michael Marin (UNB, droit).

b) Forum international sur les droits de l'enfant

Le "Forum international sur les droits de l'enfant" portant sur la thématique "**L'accès à la justice et droits de l'enfant : expériences locales et globales**", a pris place à la Faculté de droit les **2-3 juin 2025** à l'Université de Moncton, en format hybride. Ce forum s'est adressé aux personnes qui s'intéressent aux différentes facettes de l'accès à la justice pour les enfants (du témoignage et de l'implication, directe ou par représentant, de l'enfant aux procédures judiciaires à sa participation aux différentes facettes de son parcours dans le système de justice civile et pénale). Il vise à partager les approches innovantes, les connaissances et les données probantes issues de la recherche, de la pratique et de l'expérience vécue afin de stimuler l'action. Le forum est jumelé avec un événement satellite organisé par le Groupe de recherche interdisciplinaire en droits de l'enfant (GRIDE) et la Coalition canadienne pour les droits des enfants, en lien avec le 5e Congrès mondial sur la justice avec les enfants, intitulé « La recherche de justice pour les enfants : l'expérience canadienne ». Le forum a impliqué environ 150 personnes, professionnels, chercheurs et praticiens de la grande palette de disciplines impliquées en matière de protection des droits de l'enfant.

c) Audience de la Cour fédérale

Le 28 novembre 2024, la Faculté de droit a momentanément troqué ses amphithéâtres pour une véritable salle d'audience afin d'accueillir la Cour fédérale, présidée par l'honorale juge Guy Régimbald. Celui-ci y a entendu un dossier au rôle – une audience publique tenue devant les étudiants.es et professeurs.es de la Faculté – permettant à la communauté universitaire d'observer in situ le fonctionnement d'un tribunal fédéral bilingue. L'initiative, organisée à l'invitation de la Faculté, visait à démythifier les rouages de la Cour fédérale. Elle s'est conclue par un échange informel durant lequel le juge Régimbald a répondu aux questions sur les particularités de la procédure fédérale et les défis contemporains de l'accès à la justice.

d) Une implication sociale soutenue dans la communauté de la part de nombreux étudiants.es : le programme PRO BONO

Le programme Pro Bono 2024-2025 de la Faculté de droit de l'Université de Moncton a offert aux étudiants.es l'occasion de s'impliquer activement dans la communauté tout en mettant en pratique leurs connaissances juridiques. Au total, 17 projets ont été réalisés en collaboration avec 14 organismes œuvrant auprès de populations vulnérables, telles que les personnes sans abri, immigrantes, réfugiées, judiciarises ou victimes de violence. Ces initiatives ont répondu à une diversité de besoins juridiques, allant de la diffusion d'information de base à l'appui dans les démarches administratives et à l'accompagnement devant les tribunaux.

Les projets couvrent un large éventail de domaines du droit, notamment le droit criminel, le droit de la famille, le droit du travail, le droit de l'immigration et des réfugiés, le droit des biens et des successions, ainsi que les droits de la personne. Les étudiants.es, sous la supervision d'un membre du Barreau du Nouveau-Brunswick, participent à des cliniques juridiques, préparent des séances d'éducation juridique, réalisent des recherches et rédigent des documents accessibles. Tous les projets visent à fournir une information juridique claire et vulgarisée, sans formuler d'avis juridique.

Le programme a mobilisé 39 étudiants.es de première, deuxième et troisième année, répartis.es selon les compétences et les exigences propres à chaque projet. La plupart des activités se sont déroulées en mode hybride, avec un engagement hebdomadaire de trois à cinq heures par étudiant.e. Cette participation leur a permis de développer des compétences concrètes en recherche, en communication et en sensibilisation aux réalités sociales, tout en contribuant de façon tangible à l'amélioration de l'accès à la justice au Nouveau-Brunswick.

3. Nominations

En mai 2025, le professeur Serge Rousselle a été nommé directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques pour un mandat de trois (3) ans.

En mars 2025, la professeure Karine McLaren, actuellement vice-doyenne de la Faculté, a été nommée doyenne par intérim pour un mandat allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025. Le professeur Adrien Habermacher a été nommé vice-doyen par intérim la même période.

4. Prix et distinctions

a) Bourses étudiantes

Grâce à la générosité de multiples donatrices et donateurs, plusieurs personnes étudiantes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton ont reçu, au cours de l'année universitaire 2024-2025, diverses bourses d'études qui ont été octroyées sur le fondement de leur rendement académique, de leurs qualités de leadership et de leur engagement communautaire :

Des bourses de recrutement de *Patrimoine canadien* et de la *Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick* ont été offertes aux personnes suivantes :

Recrutement – Patrimoine canadien : Gabriella Bismarji, Thomas Collins-Valenti, Chloé Fehr, Léo-Christophe Lamarre, Maxime Néron, Madaleine Polsfut et Ariel Wendling.

Recrutement – Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick : Kaitlyn Arsenault, Marie-Pier Boudreau-Savoie, Kim Downing, Marc François Godin, Mika Godin, Pierre-Vincent Guignard, Jacob Laforest, Maxan A. Landry, Julie-Pier LeBlanc, Andréanne Levesque, Renée Read, Véronique Robichaud, Cory Schwab, Patrice C. Silvio et Miguel Sonier.

Des bourses de mérite de *Patrimoine canadien* et de la *Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick* ont été offertes aux personnes suivantes :

Mérite – Patrimoine canadien : Vanessa Foucault, Gabrielle Frappier, Gabriel Gallant, Jean-Philippe Giroux et Matteya Wendling.

Mérite – Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick : Karenne Chiasson, Morgana Correia Ary de Miranda, Jennifer Duguay, Joël Girouard, Gabrielle Guay, Alexandre Guérette, Danik Savoie et Sandrine Tousignant.

Des bourses du *Fonds de bourses de la Faculté de droit* ont été octroyées à Gabriel Gallant et à Matteya Wendling.

Des bourses du *Fonds de bourses Pierre-Amand-Landry (de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick)/Fonds d'accès aux études universitaires du Nouveau-Brunswick (FAÉUNB)*) ont été octroyées à Karenne Chiasson, à Jacob Elias et à Alexandre Tremblay.

Une bourse du *Fonds de bourses Frank-McKenna* a été remise à Joël Girouard.

Une bourse du *Fonds de bourses Stewart McKelvey/Fonds d'accès aux études universitaires du Nouveau-Brunswick (FAÉUNB)* a été remise à Pénélope Basque.

Des bourses du *Barreau du Nouveau-Brunswick* ont été octroyées à Gaspard Tankou Noumy, à Alexandre Tremblay, à Karenne Chiasson et à Matteya Wendling.

Des bourses de la *Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien* ont été offertes à Marguerite Lavoie et à Faith Morang.

Le Prix Michel-Bastarache pour la meilleure note dans le cours *Droits linguistiques* a été octroyé à Matteya Wendling.

Le Prix Foster & Company pour la meilleure note dans le cours *Droit des assurances* a été octroyé à Alexandre Tremblay.

Le Prix McInnes Cooper pour la meilleure note dans le cours *Droit fiscal I* a été octroyé à Alexandre Tremblay.

b) Nos étudiants.es continuent d'exceller dans les concours de plaidoiries

Au cours de l'année universitaire 2024-2025, la Faculté de droit de l'Université de Moncton a poursuivi avec vigueur sa participation aux tribunaux-écoles — composante emblématique de notre approche d'apprentissage expérientiel. Les tribunaux-écoles (ou concours de plaidoirie), intégrés au programme comme cours à part entière, offrent aux étudiants.es un cadre structuré pour mettre à l'épreuve leurs connaissances théoriques grâce à la pratique du raisonnement juridique ainsi qu'à la plaidoirie écrite et orale.

Cette modalité pédagogique permet :

- **De faire le pont entre théorie et pratique** : en travaillant sur des dossiers fictifs mais réalistes, les étudiants.es appliquent la jurisprudence à des situations litigieuses complexes ;
- **De développer des compétences essentielles à la profession** : analyse stratégique des dossiers, rédaction de mémoires d'appel précis, plaidoirie bilingue, gestion du temps et travail d'équipe ;
- **De renforcer la confiance et l'éthique professionnelles** : la confrontation à un banc de juges — souvent composé de praticiens et de membres de la magistrature — stimule la rigueur argumentative et sensibilise aux exigences déontologiques de la pratique.

La participation aux tribunaux-écoles s'inscrit également dans les objectifs pédagogiques de la Faculté, qui entend :

- accroître l'employabilité de ses diplômés.es grâce à un apprentissage authentique aligné sur les attentes du marché juridique ;
- valoriser la recherche-création en droit par l'élaboration de plaidoiries orales et écrites présentées lors de concours interuniversitaires ;
- consolider le rayonnement et l'engagement communautaire de la Faculté en mettant en valeur l'expertise académique et francophone dans des forums nationaux et internationaux.

Les tribunaux-écoles auxquels nous avons participé

Concours	Description	Dates (2025)	Entraîneur(e)
Gale	Le Gale est un concours de plaidoirie dans lequel les équipes doivent porter en appel une décision de la Cour suprême du Canada en matière de droit criminel ou de procédure pénale. Il regroupe des équipes de quatre personnes et réunit la majorité des Facultés de droit au Canada. Étant un concours bilingue, il peut se dérouler entièrement en français ou en traduction simultanée. Le concours a normalement lieu vers la fin février ou début mars à Toronto. Une description plus détaillée du concours se trouve au lien suivant :	28 février – 1 ^{er} mars 2025	Damien Lahiton
Laskin	Le Laskin est un concours bilingue portant sur le droit relevant de la compétence des cours fédérales, le plus souvent dans les domaines constitutionnel et administratif . Le concours prend la forme d'un pourvoi contre une décision de la Cour d'appel fédérale sur un sujet d'actualité. Il réunit des équipes de quatre personnes provenant de la majorité des facultés de droit du Canada et aura lieu à la fin février à Montréal. Au moins un membre de l'équipe doit plaider en anglais et au moins un membre doit plaider en français. Une description plus détaillée du concours se trouve au lien suivant :	27 février – 1 ^{er} mars 2025	Samuel Leblanc
Michel-Bastarache	Le tribunal-école Michel-Bastarache est un concours de langue française qui aura lieu à la mi-mars à Ottawa. Il vise à fournir aux personnes participantes une occasion de débattre des problèmes d'actualité touchant aux droits linguistiques . Les équipes sont composées de quatre personnes.	21 – 23 mars 2025	Christian Clavette
Coupe Ottawa-Moncton	La Coupe Ottawa-Moncton est un concours de plaidoirie en français qui peut porter sur une cause de droit privé ou de droit public selon les années. Ce concours réunit des équipes de 2 personnes provenant des Facultés de droit de l'Université de Moncton et de l'Université d'Ottawa (Section de common law).	Mi-février 2025	Catherine Leblanc
Rousseau	Le tribunal-école Rousseau est un concours en droit international public qui simule une affaire opposant deux pays devant la Cour internationale de Justice portant sur des sujets d'actualité. C'est un concours entièrement francophone qui réunit des équipes du monde entier; les mémoires seront à soumettre en mars et les plaidoiries auront lieu à La Haye (Pays-Bas) début mai. L'équipe sera composée de 4 personnes qui devront se préparer à plaider pour la demande comme pour la défense.	28 avril – 3 mai 2025	Adrien Habermacher
Immigration	Le Concours de plaidoirie en droit de l'immigration, des réfugiés et de la citoyenneté a eu lieu à Toronto à la fin février. Comme son nom l'indique, il porte sur des sujets juridiques en lien avec l'immigration. Les équipes sont composées de quatre personnes.	28 février – 1 ^{er} mars 2025	Pierre-André Thériault

Les étudiants.es se distinguent à l'échelle locale et nationale

Les étudiants.es participant.es ont, une fois de plus, contribué au rayonnement de notre Faculté. Parmi les performances remarquables :

- **Coupe Ottawa-Moncton** : *Alexandre Tremblay* et *Karenne Chiasson* ont remporté les grands honneurs.
- **Concours Michel-Bastarache** : les duos *Jasmine Martin – Jennifer Duguay* (appelantes) et *Matteya Wendling – Sarah LeBlanc* (intimées) ont tous deux atteint la finale contre l'Université

McGill. L'équipe a également reçu le **Prix Michel-Bastarache de l'esprit d'équipe**, confirmant la tradition d'excellence de la Faculté en matière de droits linguistiques.

5. Recherche

1. Financement

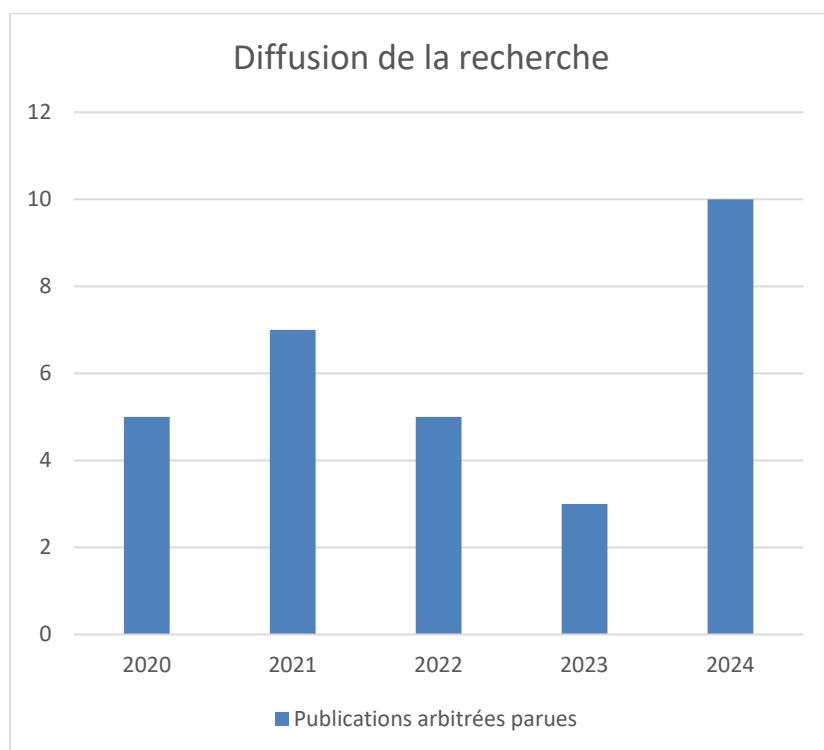
S'agissant du financement de la recherche, il faut savoir que la recherche en droit n'exige pas nécessairement des coûts exorbitants compte tenu que les matériaux premiers de cette recherche sont les lois et les décisions des tribunaux qui sont accessibles gratuitement pour les membres du corps professoral. Cela dit, les travaux de recherche de la Faculté sont financés par l'entremise, entre autres, du fonds de dotation de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick qui rend accessible des dizaines de milliers de dollars à la Faculté chaque année; du fonds de dotation de l'Observatoire international des droits linguistiques, qui lui aussi génère des dizaines de milliers de dollars par années servant à financer des travaux de recherche; ainsi que par des subventions externes.

Les membres du corps professoral ont obtenu ou bénéficié des subventions externes suivantes en 2024-2025 :

- a) Le professeur Adrien Habermacher est co-chercheur impliqué dans le projet *The Architecture of Law Schools* financé par le programme Savoir du CRSH à hauteur de 266 206\$ pour la période 2022-2027. Ce projet interdisciplinaire réunit l'expertise de spécialistes de la formation des juristes (D. Sandomierski, chercheur principal, et A. Habermacher) codemandeur), des professeurs d'architecture (P. Bernbaum, M. Kedzior, J. McMinn), et des architectes aguerris à la conception et la construction d'institutions éducatives et juridiques (S. Blumberg, D. Nash). L'équipe étudie les messages implicites sur le droit, la justice et le rôle des juristes dans la société que transmettent l'architecture physique des facultés de droit au Canada et aux États-Unis, tant en ce qui concerne la forme des lieux d'apprentissage, les matériaux utilisés, les ornements, etc. Au cours de l'année 2024-2025, l'équipe a plus d'une vingtaine de facultés allant du Connecticut au Texas en passant par la Saskatchewan (pour un total de 35 jusqu'à présent) et présenté ses premiers résultats lors de colloques universitaires. L'équipe poursuit sa collecte de données et travaille activement à la préparation d'un livre synthétisant ses résultats au grand public.
- b) Dans le cadre du programme **Destination Horizon** du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le professeur Adrien Habermacher a obtenu, en mars 2025, une subvention totalisant **18 740 \$ – soit 9 370 \$ du CRSH et 9 370 \$ du Fonds d'expérience en soutien à la recherche (FESR)** – pour réaliser, à titre de chercheur principal, le projet intitulé « *Perspectives transatlantiques sur la doctrine relative aux traditions juridiques autochtones* ». Menée en collaboration avec le professeur Yannick Ganne (Université de Picardie Jules Verne, France), cette initiative d'une durée d'un an (mars 2025 – février 2026) vise à comparer les cadres doctrinaux nord-américains et européens en matière de traditions juridiques autochtones et à consolider les partenariats internationaux de la Faculté de droit.
- c) En mai 2024, la professeure agrégée Micheline Gleixner s'est vu octroyer une subvention de **31 203,05 \$** par la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick afin de mener, du 1^{er} septembre 2024 au 30 septembre 2025, le projet intitulé « *L'endettement et l'insolvabilité des consommateurs du Nouveau-Brunswick* ». Cette recherche, qui mobilisera deux étudiants.es de troisième année pour l'analyse statistique des données du Bureau du surintendant des faillites et l'examen d'indicateurs socio-économiques, ainsi qu'un(e) étudiant.e chargé(e) d'une revue de la littérature juridique, vise à cerner les facteurs structurels expliquant le taux d'insolvabilité record de la province, à évaluer l'impact de la réglementation actuelle du crédit à la consommation et à formuler des recommandations de réforme législative. Les résultats seront diffusés dans une revue juridique arbitrée, consolidant le leadership de la Faculté en matière de recherche socio-juridique et l'engagement de ses étudiants.es dans des travaux appliqués d'envergure.

- d) Au titre du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles du ministère de la Justice du Canada, l'**Observatoire international des droits linguistiques** de la Faculté de droit s'est vu accorder une subvention de 280 800 \$ pour mettre en œuvre, de mai 2024 à avril 2029, le projet « *Collaboration pour le développement et la diffusion de recherches en matière de droits linguistiques et d'accès à la justice en français* », développé par le professeur Érik Labelle Eastaugh alors qu'il en était le directeur. Ce financement pluriannuel permettra notamment la création d'un poste d'agent ·e de projet à temps plein chargé ·e d'encadrer les recherches menées en partenariat avec le Programme de certification de common law en français (Université d'Ottawa), de valoriser les travaux des étudiants et étudiantes dans la *Revue de droit linguistique* et le *Blogue sur les droits linguistiques*, et de produire des rapports annuels sur le concours de plaideoirie Michel-Bastarache. L'initiative renforcera ainsi la capacité du système judiciaire à offrir des services bilingues et stimulera la mobilisation panafricaine de connaissances en matière de droits linguistiques et d'accès à la justice.

2. Diffusion



Voir le gabarit ci-joint pour plus de renseignements.